

Ville muette sur une éventuelle rallonge

Festival Les Georges » Dans notre édition d'hier, nous avons fait état du mauvais résultat financier de la dernière édition du festival Les Georges, dû au froid et à la pluie de la semaine dernière. Interrogé dimanche à ce propos, Xavier Meyer, le directeur du festival, nous avait fait part de son souhait de voir à l'avenir la ville de Fribourg participer au budget de l'événement, qui se monte à près d'un million de francs.

La ville, que nous n'avions pas pu joindre alors, nous a répondu hier à ce sujet. «Il est prématuré de s'exprimer sur cette question actuellement, car nous n'avons aucunement été approchés par les organisateurs du festival», indique Thierry Steiert, syndic de Fribourg. «Nous traiterons la question d'un subventionnement si les organisateurs nous font une demande formelle.»

Laurent Dietrich, conseiller communal en charge de la culture, précise pour sa part que «la ville a déjà apporté un soutien financier lors du lancement du festival, il y a trois ans (une subvention de 35 000 francs avait été accordée par l'agglo, ndlr), et fournit aussi chaque année un soutien en nature», comme le prêt de barrières de sécurité ou le nettoyage. »

MARTIN BERNARD

Riverains du Jura toujours insatisfaits

Fribourg » Les habitants du quartier du Jura réunis au sein du collectif Juraction s'impatientent: la charge de trafic enregistrée sur l'avenue du Général-Guisan demeure supérieure à ce qu'elle était avant l'ouverture du pont de la Poya. C'est ce qu'indiquent les relevés réalisés en mars par le groupe de suivi du projet Poya, dont les comptages révèlent un passage quotidien de 7893 véhicules motorisés, contre 5592 en 2013. Les riverains ont exprimé leur grogne à travers un communiqué diffusé hier, dans lequel ils rappellent les pouvoirs publics à leurs promesses.

La ville de Fribourg et le canton se sont en effet engagés en 2007 au travers du plan directeur partiel des transports (PDP) à prévenir une augmentation du trafic

dans le quartier après l'ouverture du pont. A cette fin, sept mesures d'accompagnement ont été annoncées fin 2015, dont un rétrécissement de chaussée et la pose d'ilots. Toutefois, s'indignent les riverains, une seule est à ce jour en cours de réalisation: la surélévation d'un passage piéton et l'installation de feux face à l'école du Jura.

Juraction reconnaît que les oppositions de plusieurs habitants du quartier puissent ralentir l'avancée du dossier, mais accuse malgré tout le Conseil communal et les autorités cantonales de traîner des pieds. Le PDP prévoit en effet un délai de deux ans pour la mise en place des mesures complémentaires, une échéance qui surviendra en octobre prochain. »

ALEXIS RAPIN

CHASSELAS

VINS DE L'ÉTAT MÉDAILLÉS
Cinq crus des Vignobles de l'Etat de Fribourg se sont distingués au mondial du Chasselas 2016. Le Domaine des Faverges Terroir Ruchonnette a décroché l'or et quatre autres l'argent. Parmi eux, le Faverges Bio Suisse s'est classé premier des vins avec ce label. L'Etat présentait neuf crus, parmi 763 en concours. ARA

ESTAVAYER 2016

PAIN FRIBOURGEOIS
Quinze artisans boulangers fribourgeois vont s'unir afin de ravitailler la Fête fédérale de lutte en pains, ballons, croissants et spécialités. Le consortium a été monté sous la houlette de Terroir Fribourg et de l'association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton, annoncent les deux organisations. LMP

Tinguely, vedette du 1^{er} Août

Fribourg » La fête nationale sera cette année «surprenante, généreuse et explosive», promettent la ville de Fribourg et l'association Tinguely 2016 dans un communiqué. Le 1^{er} août, les festivités mettront le sculpteur fribourgeois à l'honneur, dès 20 h aux Grandes-Rames à Fribourg. «Jean Tinguely aimait les fêtes populaires, c'est l'un des premiers artistes à travailler avec des explosions et il aimait son pays», raconte Olivier Suter, artiste et auteur du spectacle du 1^{er} Août.

A cette occasion, les Fribourgeois pourront découvrir «l'hommage détonant» d'Olivier Suter, de l'artiste Klaus Hersche et de la compagnie d'artificiers Pyro'Ziè, qui a notamment participé au 850^e anniversaire de la ville de Fribourg en 2007. La soirée sera également rythmée de nombreuses «surprises». Les créateurs contemporains Massimo Furlan, François Gendre, Sophie Marilley, Ursula Palla et Jean Winiger participeront au spectacle par des contributions artistiques.

Le discours du 1^{er} Août 1991 écrit par Jean Tinguely à Neyruz sera prononcé par cinq politiciens en lien avec l'artiste, et par le comédien Jean Winiger.

Afin de profiter au mieux des traditionnels feux d'artifice, les organisateurs invitent la population à se rassembler en Basse-Ville, au cœur des festivités. «C'est le but que nous restions très mystérieux, tout comme l'était Jean Tinguely», souligne Olivier Suter. » **GUILLAUME TRUFFER**

Les pilotes ignorent trop souvent que le survol du périmètre est interdit, déplore le conservateur

Trop de drones aux abords du château

« STÉPHANE SANCHEZ

Sécurité » On ne peut certes pas parler d'une nuée de drones partant à l'assaut du château de Gruyères, pour filmer ses remparts, ses tours et ses jardins. N'empêche, l'intrusion «intempestive» de ces multicoptères télécommandés commence à inquiéter le conservateur du site, Filipe Dos Santos: «Le phénomène est en augmentation. Nous avons pu repérer une quinzaine de ces engins depuis le début de l'année aux abords ou à l'aplomb du château, et jusqu'à trois en une semaine. C'est une chose qu'on ne peut pas tolérer», explique-t-il.

Proche de l'aérodrome

Le conservateur évoque bien sûr la sécurité et la protection des touristes et du château lui-même: «Les pilotes, suisses ou étrangers – c'est difficile à dire – sont le plus souvent des amateurs. Ils utilisent clairement du matériel de loisirs (parfois commandé par tablette), même si certains de ces drones sont très gros. Or il suffit de taper «drone» et «crash» sur un portail vidéo pour voir ce qui peut se produire: perte du champ de vision, coup de vent, batterie vide, problème technique, voire attaque d'un rapace (et il y en a à Gruyères)», note Filipe Dos Santos.

«Localiser les pilotes n'est pas toujours possible»

Pierre-André Waeber

Ce dernier ne fait pas qu'énumérer ses craintes, qu'aucun incident n'est venu confirmer pour l'instant. Il s'appuie aussi sur les prescriptions en la matière, clairement explicitées sur le site de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Il est notamment interdit de faire évoluer un drone à moins de cent mètres d'un rassemblement de plusieurs dizaines de personnes (en



Le survol du château de Gruyères, même par des drones, nécessite l'aval de l'aérodrome d'Epagny. swisscastles.ch

rangs serrés), sauf autorisation de l'office.

Et il y a plus, rappelle Filipe Dos Santos. Gruyères se trouve à proximité de l'Aérodrome de la Gruyère, à Epagny. Or l'OFAC est également très clair sur ce point: les évolutions de drones à moins de 5 km d'un aérodrome sont soumises à autorisation du chef d'aérodrome. «La plupart des pilotes que nous repérons, parfois même les professionnels, l'ignorent», constate le conservateur.

Le personnel du château veille donc au grain et avise les pilotes, s'ils sont repérés. «En général, ils obtempèrent, mais il n'est pas toujours possible de les localiser. Et s'ils sont hors de notre portée, nous appelons la police.» Cette année, cette dernière a ainsi reçu deux signalements dans le secteur de Gruyères, mais n'est pas parvenue à identifier les pilotes, confirme Pierre-André Waeber, porte-parole de la police cantonale (lire ci-après).

De rares exceptions

Bien conscient que les drones sont entrés dans l'arsenal des médias et de la promotion touristique, Filipe Dos Santos tolère quelques exceptions. «Nous nous coordonnons alors avec l'aérodrome pour définir un horaire et un périmètre de vol. Nous imposons la présence de deux personnes: l'une gère la caméra du drone et l'autre le dirige. De cette façon, le pilote ne perd jamais l'engin de vue. Et nous accompagnons toujours le duo.»

L'aérodrome est d'ailleurs plutôt conciliant, explique son directeur, Jean-François Savary: «En général, nous ne refusons notre accord que s'il y a des rotations d'hélicoptère importantes ou beaucoup d'avions en vol. Nous posons parfois des conditions de contact, afin que le pilote puisse poser son drone sur appel. Ça n'a jamais posé de problème.»

Ce type d'opération coordonnée reste cependant l'exception, note le conservateur. La Télé a pu en bénéficier tout récemment – ce qui n'a d'ailleurs pas empêché un riverain de signaler le vol à la police. «Mais l'organisation de ces vols et leur suivi nous prend énormément de temps. Il faut vraiment qu'il s'agisse d'un contexte spécial.» »

Des pilotes difficiles à appréhender

Depuis début 2015, la police cantonale a recensé une trentaine de cas. Mais rares sont les pilotes à se faire pincer.

Une trentaine de cas. C'est le nombre de signalements de drones en évolution (légal ou illégal) recensés par la Police cantonale fribourgeoise depuis le 1^{er} janvier 2015, aux quatre coins du canton. «Cette année, on nous a par exemple appelés pour des vols observés à Corpataux, Lully, Fribourg ou La Tour-de-Trême», explique Pierre-André Waeber, porte-parole de la police cantonale. «La difficulté consiste à identifier le pilote, qui peut se trouver à une bonne distance de son engin. Il s'agit aussi de machines au temps de vol relativement court en raison d'une autonomie peu importante: nos patrouilles arrivent malheureusement souvent trop tard.»

Mais les agents mettent parfois dans le mille. Ils ont ainsi averti un pilote, à Marly, le 11 juillet. Ils ont aussi identifié celui dont le drone survolait la foule du dernier Free4Style Estavayer-le-Lac, le 2 juillet. Le président du comité d'organisation, Francesco Nicotra, n'a pas porté plainte: «Nous y avons renoncé, sachant que l'incident ne restera de toute façon pas sans conséquence pour le pilote. Mais ces gens-là ne se rendent pas compte du tort qu'ils pourraient faire à une manifestation, en cas d'accident.»

La police ne signale aucun blessé lié à un drone, complète Pierre-André Waeber. «Le seul incident connu est un choc entre un drone et une voiture qui circulait sur la route de Fribourg, à Prez-vers-Noréaz, en septembre 2015. L'engin a tapé le pare-brise. La conductrice, qui n'a pas été blessée, a déposé plainte. Le pilote n'a pas été identifié.» »

CINQ AMENDES DEPUIS 2015

A ce jour, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) ne recense aucun accident de drones impliquant des personnes blessées au sol ou des avions heurtés, en Suisse. Trente-cinq infractions présumées ont été signalées entre 2015 et 2016 (dont dix-huit en 2015): «Actuellement, cinq pilotes ont reçu une amende allant de 100 à 700 francs, selon la gravité de la faute, le maximum encouru étant de 20 000 francs. Quatorze procédures sont en cours», explique la porte-parole Martine Reymond. Et de relever que l'OFAC a multiplié les campagnes d'informations et de préventions relatives aux drones. Une brochure est disponible sur le site de l'office, lequel traite aussi régulièrement ce thème sur Facebook (Stay safe). SZ